

Saint Pierre sur Dives, le 25 mai 2014.

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Sur convocation des Co Présidentes, le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni le **mercredi 12 mars 2014 à 14h00** dans la salle de réunion pour débattre de l'ordre du jour.

Membres élus résidents :
Madame OUDIN ;
Madame DESCHAMPS ;
Madame CADOT ;
Monsieur BRETON ;
Monsieur CORDIER.

Membres élus familles :
Madame LUNEL ;
Madame MIREY ;
Madame LEFEVRE ;
Monsieur GATECLOU ;
Monsieur LUNEL.

Directeur :
Monsieur ANFRY

La réunion du Comité de Vie Sociale s'ouvre à 14h10.

1 Validation des PV des 9 septembre et 9 décembre 2013.

Validation des PV à l'unanimité des membres présents.

2 Enquête de satisfaction familles 2013.

La responsable évaluation interne, Fabienne Capron, la distribuera aux membres du CVS.

3 Point restauration.

Les légers dysfonctionnements seront abordés lors de la commission restauration du 8 avril 2014.

4 Point sur le Site Internet.

Le site Internet de l'association avance particulièrement bien avec le prestataire informatique Netskiss.

Il fera l'objet d'une réunion de validation avec le CVS avant mise en service.

5 Point sur la lingerie.

Beaucoup moins de disparition de linge.

Il perdure un problème de linge déchiré qu'il convient d'éradiquer.

6 Point sur la mise en place de l'APA.

La mise en place de l'APA s'est déroulée parfaitement bien avec une bonne indemnisation des familles de la part du Conseil Général du Calvados.

7 Point sur l'animation.

Il convient de veiller à la continuité des animations y compris lors de l'absence des animatrices et lors des weekends.

8 Vote pour le remplacement de Madame Guais par Madame Sellier.

Remplacement accepté à l'unanimité.

9 Evènements indésirables et réponses.

Afin d'assurer la transparence des informations, la direction apportera le cahier des évènements indésirables et les solutions qui ont été apportées afin d'en aviser le CVS.

10 Transmissions ciblées.

Elles sont assurées par le cadre de santé et tracées dans le logiciel Titan.

11 Point sur le CA 2013.

Il sera à l'équilibre (-4500 euros).

12 Questions diverses

Il convient de traiter le calcaire dans les toilettes de la MAPAD.

Il convient de remettre systématiquement les grilles d'évacuation des eaux dans les douches des résidents.

**Madame Maya Mirey
Co Présidente du Conseil de la Vie Sociale**

**Madame Anic Lunel
Co Présidente du Conseil de la Vie Sociale**

COPIES

**Directeur de l'ALAPA ;
Membres du Conseil de la Vie Sociale ;
Affichages tableaux information familles (Mesnie et Mapad) ;
Dossier CVS.**